

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Plt Gregory de Pra – Case postale 126 – 1530 Payerne



par
le major EMG
Urs Lacotte,
EM
br aérod 32

Culture de réforme permanente

Avec la réforme 95, l'armée a réagi aux profonds changements des dernières années dans le domaine de la politique de sécurité et elle a adapté ses structures.

G. Däniker¹, par exemple, considère que la situation politico-militaire de la Suisse est confortable. Il serait toutefois faux de penser que ce qui a été réalisé va se consolider durablement et que nous pourrions échapper à la pression du changement. En plus du développement politico-militaire, les évolutions économiques, techniques et sociales en Europe sont si considérables qu'il n'est plus possible de réorganiser de temps à autre. Le but doit être la mise en place d'une culture de réforme permanente.

● Changements révolutionnaires

Les pays industrialisés sont touchés par des changements révolutionnaires qui trouvent leurs origines

surtout dans le développement de la technologie de l'information, donnant ainsi au savoir une toute autre valeur par rapport aux facteurs travail et matières premières. L'ère nouvelle de l'information, comme les époques de l'industrialisation et de l'agriculture, apportera ses propres formes de l'économie, de la coexistence, de la politique, des médias et enfin de la conduite de la guerre.

Dans le domaine de l'économie, ce processus de changement se manifeste dans la globalisation des marchés, les prétentions différenciées des clients, la réduction des périodes de production liée à l'augmentation des temps de développement de produits et dans le nombre élevé de concurrents.

● Parallèles économie-armée

Ce qui se passe dans l'économie se reflète dans l'armée. A. et H. Toffler voient les parallèles suivants dans le développement de la conduite de la guerre et celui de l'économie².

● Informatique

Déjà dans la guerre du Golfe, la technologie de l'information et, par conséquent, le facteur « savoir » a atteint une importance aussi capitale que la tactique et les armes.

A la fin du conflit, plus de 3000 ordinateurs dans la zone de guerre étaient reliés à des systèmes aux USA. L'interruption de l'information et de la communication dans le camp adverse fut aussi une des missions importantes du corps expéditionnaire. Comme dans l'économie, à l'armée c'est moins le « Hardware » qui sera déterminant dans le rendement que les facteurs difficilement saisissables comme le « computing power » et la communication.

● Individualisation

Parallèlement à la production, la destruction est également individualisée. Aujourd'hui, les temps sont révolus où la masse représentait l'élément capital; un engagement d'un F-117 donne le même résultat

¹ « Eine Feststellung und drei Fragen », G. Däniker, ASMZ 12/95.

² War and Anti-War, A. and H. Toffler, London, 1994.

que 4500 sorties de B-17 lors de la Deuxième Guerre mondiale ou 95 sorties de B-52 pendant la guerre du Vietnam. L'engagement de l'armée et de ses unités spécialisées se-ra plus exigeant, alors que, pour les entreprises, la situation du marché sera plus complexe et difficile.

● Main-d'œuvre

Dans le domaine militaire, officiers et soldats devront à nouveau se qualifier comme les travailleurs dans l'économie. Les masses aux qualités limitées feront place à des spécialistes bien entraînés. A l'avenir, les armées comme l'économie auront besoin de gens dotés d'une bonne capacité intellectuelle. Des hommes faisant preuve d'initiative, capables de collaborer avec différents spécialistes, des cultures diverses, dans des situations complexes. La complexité des problèmes exigera une forte capacité d'improviser, d'innover.

● Organisation

De plus petites unités soutenues par la technologie sont plus performantes que des organisations de masse. Une brigade moderne composée de 4000 à 5000 hommes atteint aujourd'hui le même résultat qu'une division traditionnelle de 18 000 militaires. Comme l'économie, les armées sont forcées d'adapter leurs structures d'orga-

nisation. La pression sur les coûts exige la décentralisation et la délégation de responsabilités au niveau hiérarchique le plus bas.

● Intégration de systèmes

La complexité croissante des problèmes devant lesquels entreprises et armées sont placées est un fait. Durant la guerre du Golfe, l'aviation alliée a géré un nombre impressionnant de zones d'attaque, de coordination, d'entraînement et de corridors aériens. Il a fallu en plus coordonner le trafic aérien civil de six Etats indépendants. Cela n'a été possible que grâce à la technologie de l'information.

● Rapidité

Dans les régions économiquement dynamiques, de gros projets sont développés au détriment des projets « Fast-Track ». En Irak, alors que l'armée était une machine militaire de masse typique de l'époque industrielle, les forces alliées étaient caractérisées par des possibilités d'adaptation remarquables.

● Nouvelles exigences

Même si « Armée 95 » correspond à la situation stratégique et possède des bases adaptées à notre temps, ce qui a été entre-

pris devra être poursuivi. L'armée doit s'améliorer sans cesse en faisant des progrès, surtout dans les domaines de la conduite et du rendement.

● Conduite

Les exigences concernant la flexibilité mais aussi la pression permanente dans le domaine des coûts demandent que l'on remette en question les structures de conduite. Le nombre d'échelons hiérarchiques correspond-il à une organisation amaigrie et rapide ? Les chefs disposent-ils de l'indépendance nécessaire ? Sur le théâtre des opérations, les systèmes d'information et de conduite remplissent-ils les conditions ? Les ressources humaines sont-elles engagées de manière optimales ? Th. A. Becker³ définit le nouveau type d'entrepreneur comme suit : conscient de sa valeur, capable de s'adapter, sensible au changement. En même temps, coopératif et compétiteur, tolérant à la frustration, sensible, résistant. Egoïste mais tout de même avec une haute capacité d'identification, confiant en l'avenir économique et social. La question est de savoir si l'instruction et l'éducation des cadres tiennent aujourd'hui suffisamment compte de tous ces facteurs ou si la conduite humaine agit en défaveur de l'accomplissement de la mission.

³ « Zukunft der Arbeit-nur für Akrobaten ? », Th. A. Becker, NZZ 203, 1995.

● Rendement

Les entreprises qui ont pour objectif d'améliorer leur rendement sont forcées de revoir leur manière d'agir. Par exemple, pour un travail en série, le nom-

bre de postes a été réduit ; plusieurs activités sont aujourd'hui réunies sur la même place. Les sources d'erreur sont ainsi réduites, la durée de passage de l'objet augmente, alors que les coûts diminuent. A l'armée,

alors que les tâches deviennent plus nombreuses et les temps d'instruction plus courts, la qualité de rendement ne sera garantie que si de telles procédures sont maîtrisées.

U. L

Révocation de l'article 20 de la Constitution

Récemment, je m'étais exprimé dans la rubrique « Réflexion » de *24 Heures* au sujet de l'autonomie des cantons en matière militaire.

Or, aujourd'hui, sous prétexte de réaliser des économies, le Département fédéral des finances, sous l'égide de Monsieur Otto Stich, veut abolir l'article 20 de la Constitution fédérale qui concerne la fabrication, la fourniture et l'entretien de l'habillement par les cantons.

C'est tout un pan de l'artisanat local qui est menacé. Cela touche le travail à domicile ainsi que les petites entreprises familiales, dans la confection et la sellerie.

Dans ce dernier domaine, certains ateliers ont investi plusieurs dizaines de milliers de francs pour l'acquisition de machines nécessaires à la fabrication du nouveau paquetage 90. Ils

vont devoir fermer ; c'est inadmissible. Tous ces ateliers sont implantés dans des régions économiquement défavorisées, qui comptent sur l'apport de ces commandes cantonales.

Il ne faut pas non plus oublier que le canton de Vaud, et la Suisse romande en général, abritent un nombre d'installations militaires important ; dès lors il est normal que des compensations leur soient attribuées. Si l'on regarde la statistique, l'arsenal cantonal de Morges attribue 3,1 millions de francs aux ateliers de sellerie et 1,6 million de francs pour la couture. Ce n'est pas à négliger.

Or aujourd'hui, l'on veut tout centraliser dans des usines parfois étrangères travaillant à la chaîne, pratiquant des prix de dumping et mettant en péril notre artisanat. Ce sont des

économies de bout de chandelles. Je suis persuadé que l'on se trompe et que l'on fait fausse route. L'on devra, dans un avenir proche, venir en aide à ces artisans qui auront dû fermer leurs portes. Alors, maintenons cet article 20 de la Constitution, laissons-leur ce travail ; c'est une forme d'aide et de soutien bienvenus, pour un travail de qualité au profit de notre armée.

Cette votation aura lieu le 10 mars 1996 ; je vous invite à être vigilants et à refuser que l'on supprime cet article 20, ce qui signifie également l'arrêt de mort des arsenaux cantonaux.

Je m'exprime ici à titre personnel et mon avis n'engage pas le Comité de la SVO, que je n'ai pas pu consulter, faute de temps.

**Colonel
Alex Cornu,
président SVO**

Activités de la SVO en mars 1996

SVO

**Le samedi 2 mars 1996,
dès 8 h 30, au Théâtre
de Beausobre à Morges :**

Assemblée générale. Nomination d'un nouveau président.

Conférencier : M. J.-F. Leuba, actuel vice-président du Conseil national.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Groupement de Lausanne

30 et 31.03.96 :

Course à skis au Breithorn (Simplon).

Budget : hôtel env. Fr. 50.- + frais du guide.

Inscription auprès du Groupement de Lausanne, case postale 3894, 1002 Lausanne.

Groupement de Montreux-Aigle

**08.03.96, 18 h 30, Château
du Châtelard :**

Assemblée générale.

Conférencier : M. le divisionnaire Regli, chef S rens de l'armée, sur le thème : Situation géopolitique du moment.

Groupement du Nord-Vaudois

**18.03.96, 20 h 00, place
d'armes de Chamblon :**

Assemblée générale. Election d'un nouveau président.

Conférencier : M. le colonel EMG Monod sur le thème : Rôle de l'armée lors de conférences internationales.

CHPM

**16.03.96, 14 h 30,
Pavillon Général-Guisan
à Verte-Rive, Pully :**

Assemblée générale.

Tous les membres SVO sont invités à y participer.

Pour votre agenda :

**Vendredi 14.06.96, de 16 à
21 heures :**

Tir inter-groupement.

Stand de la place d'armes de Chamblon.

Mis sur pied par le groupement du Nord-Vaudois.

Lettre ouverte au « Nouveau Quotidien »

« Cher » *NQ*,

Il y a quelques années, ta naissance m'avait réjoui. J'ai salué alors le courage de tes parents qui t'avaient mis au monde à une époque où plusieurs de tes collègues avaient des difficultés. De nature optimiste, et adepte de la libre entreprise, je trouvais l'événement réjouissant.

Quelques années plus tard, le constat est amer. Tu t'es nourri aux mamelles de l'émotion facile et de la polémique systématique, plutôt qu'à celle de la vraie réflexion. Tu me répondras peut-être qu'il faut bien vivre et que, si tu veux grandir, tu n'as guère le choix. Eh bien, non !

Mon petit, tu as le droit de vivre, mais pas n'importe comment. Tu ne peux en permanence brailler pour attirer l'attention et, en même temps, condamner les gens qui ne pensent pas comme toi. Crois-tu qu'il suffit pour aller de l'avant d'ouvrir tout grand le voile de ton berceau dans le sens du vent ? Même entièrement déployées, tes pages ne reflètent en définitive qu'un « esprit d'ouverture » à sens unique.

Récemment, tu as atteint le fond en ce qui concerne l'alimentation malsaine : tu t'es bourré de grossiers préjugés et gavé de mépris au point de vomir en ce fameux jour du défilé militaire. Ton titre « L'armée sème le trouble à Genève ! », alors qu'il était évident que ce trouble était l'œuvre d'adversaires de l'armée, restera pour longtemps l'exemple à ne pas suivre.

Ce jour-là, mon « esprit d'ouverture » à ton égard en a pris un sacré coup.

Major EMG Jean-Pierre Schaller, Lausanne